

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine BERGERON, Maire.

PRESENTS : Mme Marie-Christine BERGERON, M. Pierre BRULLÉ, Mme Lara GÉRARD, M. Jean-Claude LAURENT, Mme Edith GAUDET, Mme Laurence MARCHAL, Mme Nicole MASSE, Mme STOUPAK, M. Denis AGOGUÉ, M. Michel BOUVET, M. Jean-Marie DEROUCK, M. Philippe LECOMTE, M. Jean-Marc LEFEBVRE.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme Catherine GEOFFROY

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. Michel BOUVET

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13
Date de la convocation : 17 janvier 2020
Date d'affichage : 17 janvier 2020

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 26 novembre 2019** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a approuvé le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2019.
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 26 novembre 2019** - Aucune décision n'a été prise.
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 26 novembre 2019** - Mme le Maire informe les membres de l'assemblée que 3 arrêtés ont été pris.
4. **Baux de la Maison de Santé Pluri-professionnelle** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a fixé la somme de 7,50 € du m² pour chaque local occupé professionnellement parlant par un médical ou un paramédical exerçant dans les locaux municipaux «Centre de soins médical et paramédical de Léré » et missionne le cabinet d'avocats SOREL et Associés, SCP d'avocats, sis à Bourges, pour la rédaction des baux.
5. **Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, approuve le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et autorise Mme le Maire à le signer.
6. **Fixation des droits de place pour les forains** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, décide de fixer les droits de place des forains à 3 € le mètre linéaire en additionnant la longueur et la largeur.
7. **Attribution d'une aide financière** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'accorder une aide financière.
8. **Demandes de subventions**
 - a. **Esquisse** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'accorder une subvention de 270 €.
 - b. **Conseil d'Accès au Droit** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'accorder une subvention de 320 €.

- c. **Fondation du Patrimoine** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé d'accorder une participation de 120 €.
 - d. **Sapeurs-Pompiers Humanitaires (Séisme en Albanie)** – Le Conseil Municipal, *par 8 voix « Contre » et 5 voix « Pour »*, refuse de verser une subvention.
9. **Procédure engagée concernant un litige pour 2 chemins communaux** – Mme le Maire informe l'assemblée que le dossier a été transmis à Cher Ingénierie des Territoires qui nous indiquera la marche à suivre.

10. Informations.

- a. **Zone d'activité économique** – Courrier de Mme la Préfète
- b. **Vidéo-protection** – Récépissé de demande d'autorisation
- c. **VNF – Canal latéral à la Loire (Chômage 2020)**
- d. **SDE – Présentation de la contribution 2020**
- e. **La Lyre Léréenne – Manifestations 2020**
- f. **Ets SANNIER – Programmation horloge – Intervention le 23/01/2020**

11. Remerciements

- a. **Les Amis du Marché**
- b. **ADMR**
- c. **Mme TRAINOIR**
- d. **M. Pierre BRU**
- e. **Mme Jacqueline BECHU**
- f. **M. Laurent COSNEFROY Voyage de son fils**
- g. **Maison Familiale Rurale de Ste Geneviève des Bois pour la subvention attribuée (élève ZWILLER Elwenn)**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 35.

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée.

Le 29 janvier 2020

Le Maire,



Marie-Christine BERGERON.